

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### MODECOM™2017 – CE QUE REVELENT LES POUBELLES DES FRANÇAIS

Le 19/03/2021

Alors que la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire entre progressivement en œuvre depuis sa promulgation en 2020, l'ADEME dévoile ce jour les résultats de la 3<sup>e</sup> campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés, dite MODECOM™. Elle vient éclairer et compléter les enquêtes sur les quantités de déchets ménagers collectés menées tous les 2 ans.

Réalisée au niveau national en 2017 après celle de 1993 et 2007, cette grande campagne de mesure caractérise la composition des déchets collectés par le service public, au niveau de la Métropole, permettant ainsi de suivre l'impact des politiques mises en œuvre et de les adapter le cas échéant. La campagne met en évidence plusieurs évolutions significatives depuis 2007 : la production de déchets ménagers et assimilés<sup>1</sup> par habitant diminue de 2%, et celle d'ordures ménagères résiduelles (OMR)<sup>2</sup> diminue de 20%. A l'inverse, les quantités collectées en déchèteries augmentent de 20%. Par ailleurs, la campagne révèle une « explosion » des quantités de textiles sanitaires dans les OMR depuis 1993 avec une augmentation de plus de 200%.

« Les résultats détaillés de cette campagne MODECOM nous permettent d'éclairer le chemin à parcourir pour avancer vers une société plus sobre en ressources, qui produira moins de déchets, qui valorisera davantage ceux qui seront produits, et qui s'intégrera dans une économie circulaire. » **Marc Cheverry**, Directeur Économie Circulaire et Déchets à l'ADEME.

---

<sup>1</sup> Ce sont l'ensemble des déchets collecté par la collectivité : les ordures ménagères résiduelles, les collectes séparées, les déchets déposés en déchèteries.

<sup>2</sup> Part des ordures ménagères collectées en mélange, restant après les collectes séparées

## Principaux chiffres clés

### Composition des poubelles des Français :

- Les OMA représentent 335 kg/hab/an, réparties entre 254 kg/hab/an d'OMR et 80 kg/hab/an de collecte séparée de verre, emballages et papiers graphiques, 19 kg/hab/an de collecte séparée des biodéchets.

### Évolutions observées :

- Diminution de 20% des OMR produites par habitant et par an depuis 2007.
- Baisse de la part des putrescibles, des papiers et du verre dans les OMR au profit, des textiles sanitaires et du plastique.

### Perspectives de progrès :

- Près de 80% des flux d'OMR pourraient être orientées vers la valorisation matière, soit 13 millions de tonnes.

### Répartition des apports en déchèteries :

- Ils représentent 223 kg/hab/an, réparties entre 52 kg/hab/an de flux tout venant, 67 kg/hab/an de déchets verts, 57 kg/hab/an de déblais et gravats, 45 kg/hab/an de matériaux recyclables, mobilier ou déchets électriques et électroniques, 4 kg/hab/an de déchets dangereux et autres.
- Au total, presque 86 % du flux tout-venant (près de 45 kg/hab/an) pourraient être détourné du stockage et faire l'objet d'une valorisation matière ou énergétique, alors que seuls 45% font actuellement l'objet d'une valorisation.

## LES CINQ GRANDS OBJECTIFS DE MODECOM 2017

La méthode MODECOM™ développée par l'ADEME sert à déterminer la composition des déchets collectés par le service public sur une aire géographique définie à travers des échantillons prélevés dans différentes communes.

Par ailleurs, elle permet d'avoir un référentiel national pour répondre à plusieurs objectifs :

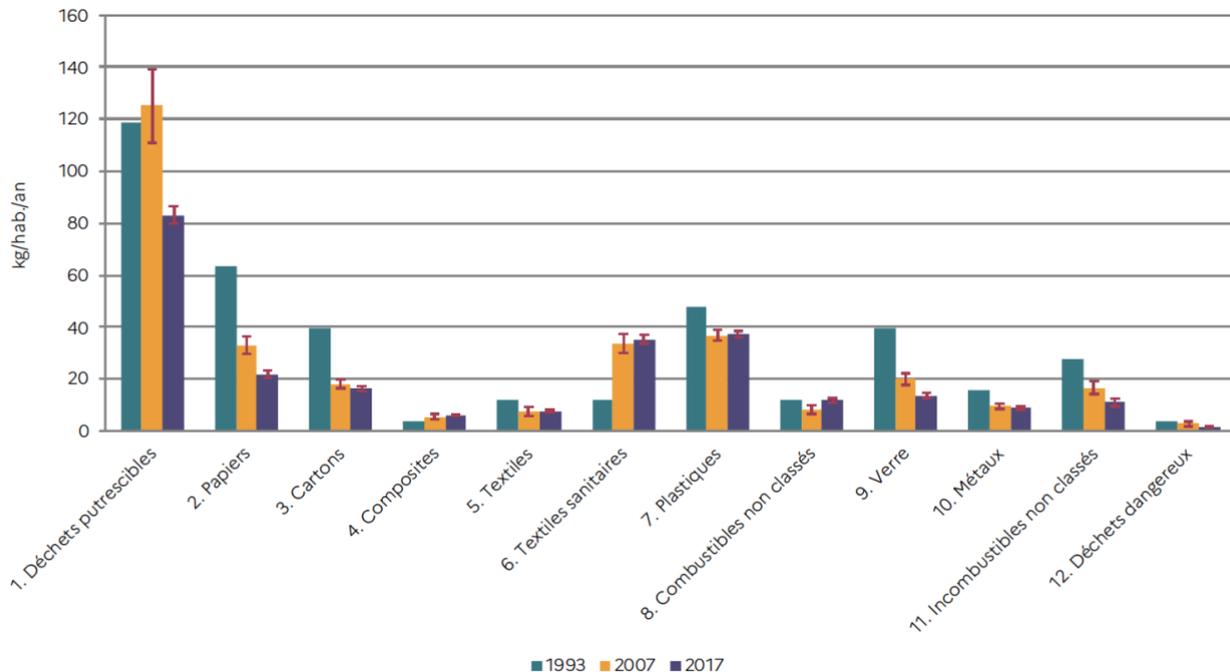
- Mesurer l'évolution depuis 1993 et 2007 de la composition des déchets ménagers et assimilés<sup>3</sup> sur le territoire métropolitain
- Déterminer, au niveau national, la part des déchets professionnels pris en charge par le service public de prévention et gestion des déchets
- Identifier les gisements ciblés par les actions de prévention et investir le champ du gaspillage alimentaire
- Identifier les potentiels de valorisation des déchets collectés
- Mobiliser les filières REP au plus juste de la réalité des gisements

<sup>3</sup> Déchets issus des ménages et déchets assimilés (définis à l'art. L2224-14 du CGCT comme les déchets des activités économiques pouvant être collectés avec ceux des ménages, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, sans sujétions techniques particulières : déchets des artisans, commerçants, déchets du secteur tertiaire... collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers). Les déchets produits par les services municipaux, déchets de l'assainissement collectif, déchets de nettoyage des rues, de marché... ne relèvent pas de ce périmètre.

## Les poubelles des Français l'illustrent : le tri est de plus en plus un réflexe au quotidien !

La campagne constate que les parts de déchets putrescibles, de papier et de verre dans les OMR continuent de diminuer à l'inverse des textiles sanitaires et des plastiques. Ces proportions sont à interpréter dans un contexte de diminution continue du gisement collecté puisque la production moyenne annuelle d'OMR par habitant est passée de 316 kg en 2007 à 254 kg en 2017.

Comparaison des ratios 1993, 2007 et 2017 d'OMR par habitant et par catégorie



### National vs régional

Quelle que soit la catégorie, le traitement statistique des résultats n'a pas mis en évidence d'impacts significatifs de la zone géographique ni de la typologie d'habitat sur la composition des OMR. Pour autant, cette approche statistique nationale ne signifie pas qu'il ne puisse pas y avoir un effet local pour un territoire qui modifie ses modalités de gestion.

### Cependant, de nombreux déchets n'ont pas trouvé la bonne poubelle

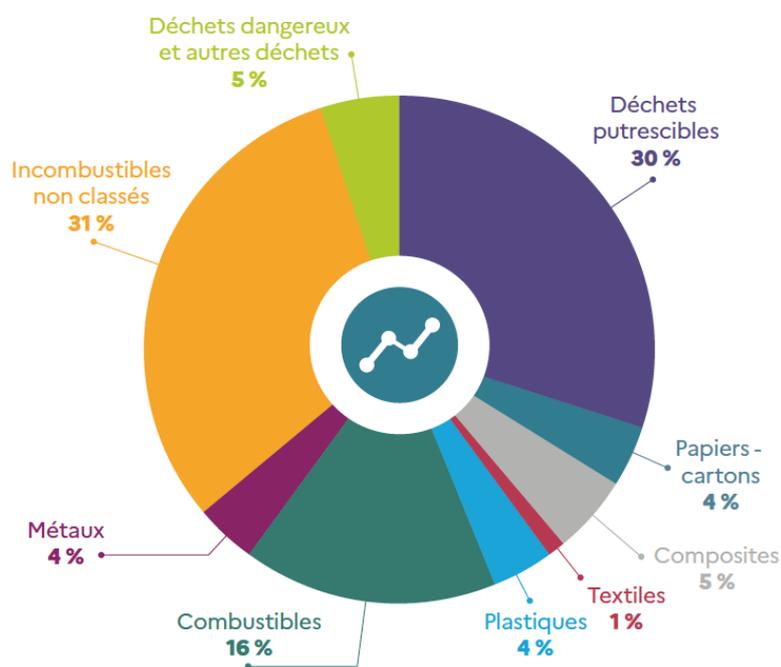
Malgré les progrès réalisés depuis 27 ans, **de nombreux efforts restent encore à faire**, notamment en termes de prévention et de valorisation des déchets.

Ainsi, les principaux axes d'amélioration identifiés sont les suivants :

- Les **¾ des OMA pourraient potentiellement être évités (248 kg/hab/an soit 18 millions de tonnes)** si différentes mesures de prévention de la production des déchets étaient mises en œuvre (produits moins emballés, gestion de proximité des biodéchets, consigne pour le réemploi des bouteilles en verre notamment).
- Les OMR - Au total, près de 80% du flux d'OMR (209 kg/hab/an soit plus de 13 millions de tonnes) pourraient être orientés vers la valorisation matière par leur orientation vers les collectes séparées soit en porte-à-porte, soit en point d'apport volontaire. En particulier, **il reste encore environ 6,5 millions de tonnes dans les OMR (40 %) qui relèvent des filières REP.**

- Les déchets présents dans les **benne des déchèteries (223 kg/hab/an)**.  
En analysant leur contenant, l'ADEME a constaté que la benne tout-venant (soit 52 kg/hab/an) pouvait contenir encore potentiellement :
  - 28% de déchets relevant d'une filière REP existante, (15 kg/hab/an, soit près d'un million de tonnes).
  - 40% de déchets (bois, plastiques, métaux) - hors flux déjà comptés dans les REP - pouvant faire l'objet d'une valorisation matière, (21 kg/hab/an soit plus de 1,3 million de tonnes)
  - 18% des déchets, (9 kg/hab/an, soit plus de 0,5 million de tonnes) pourraient faire l'objet d'une valorisation énergétique,**Au total, près de 86 % du flux tout-venant** pourraient être détournés du stockage, alors qu'aujourd'hui seuls 45 % sont effectivement renvoyés vers de la valorisation matière ou énergétique (soit plus de 2,8 millions de tonnes contre 1,5 million de tonnes aujourd'hui).

### Répartition de la composition des apports en déchèteries par catégorie



La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 fixe un cadre ambitieux qui rend possible ces améliorations et dans lequel vont s'inscrire les politiques des collectivités et des entreprises.

L'ADEME, dans ce même objectif, a récemment publié [une étude sur la collecte des déchets](#) ménagers et assimilés pour contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques déchets mises en œuvre par les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale).

## Pour aller plus loin :

- **Réf 011318 « MODECOM™ 2017 – Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés » - Analyse des résultats**

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4351-modecom-2017-campagne-nationale-de-caracterisation-des-dechets-menagers-et-assimiles.html>

- **Réf 011353 « MODECOM™ 2017 – Synthèse des résultats »**

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4350-modecom-2017-campagne-nationale-de-caracterisation-des-dechets-menagers-et-assimiles.html>

## ADEME

Tél : 01 58 47 81 28  
Mél : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)  
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette  
92541 Montrouge Cedex



### L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



[@ademe](https://twitter.com/ademe)